

COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Monster et jobpilot accentuent leur coopération

- **A l'avenir, les utilisateurs de « jobpilot » pourront également profiter de l'offre variée de services de « Monster.ch »**
- **Monster restructure son portail**

Zurich le 18 Novembre 2008 – Le portail de gestion de carrière en ligne « jobpilot » propose désormais de toutes nouvelles possibilités aux personnes à la recherche de nouveaux défis professionnels. En effet, « jobpilot » et « Monster » accentuent encore plus leur coopération. Depuis 2004, « jobpilot » est intégré dans « Monster Worldwide ». Depuis, « Monster » n'a cessé de développer ses produits. Sous peu, les utilisateurs de « jobpilot » auront la possibilité de profiter de l'offre de services variée et encore plus détaillée de « Monster », tout simplement en acceptant dès maintenant une migration de leurs données sur « Monster ».

Aujourd'hui déjà, « Monster » propose aux personnes souhaitant faire progresser leur carrière un soutien ciblé en facilitant la planification individuelle de la carrière et la recherche d'emploi. Les utilisateurs de « Monster » ont par exemple le choix entre dix options appelées « channels » – pages thématiques centrées autour d'un secteur – pour les soutenir de manière active et ciblée dans la recherche d'emploi à l'aide de nombreuses informations et articles liés à la carrière et à l'emploi.

« Monster » prévoit de présenter un portail entièrement restructuré début 2009. « Monster » envisage de faciliter à l'avenir encore plus la recherche d'emploi et la planification de carrière à l'aide de nouvelles procédures et applications.

« En Suisse, le nouveau portail Monster va être encore plus attrayant pour les personnes à la recherche d'emploi, que ce soit de manière active ou passive. Elles auront la possibilité de placer leurs candidatures encore plus simplement et rapidement » explique Falk von Westarp, Country Manager chez Monster Worldwide Switzerland AG, « Etant donné que le nombre de candidats qualifiés va encore augmenter, les entreprises seront également bénéficiaires. Ainsi, Monster va rehausser les standards habituels dans la branche. »

Qui est monster.ch ?

Monster Worldwide Switzerland AG (www.monster.ch; www.jobpilot.ch) est un portail pour la gestion de carrières professionnelles leader en ligne proposant un programme de prestations et d'informations liées à la profession et à la carrière professionnelle. Le siège principal de Monster Worldwide Switzerland AG se trouve à Zurich et l'agence pour la Suisse romande à Neuchâtel. La Monster Worldwide Switzerland AG occupe 37 personnes et est une filiale de la société Monster Worldwide Inc. domiciliée à New York, active depuis 1994 dans le domaine du recrutement en ligne et désirant encourager les gens dans la réalisation de leur objectif de vie. Monster Worldwide (NASDAQ: MNST) est présent dans plus de 40 pays en Europe, Asie et Amérique du Nord et occupe 5'000 personnes dans le monde entier et figure sur les indices d'actions S&P 500 et NASDAQ-100.

Contact pour toute question

Monster Worldwide Switzerland AG
Michel Ganouchi
Marketing Manager Switzerland
Bändliweg 20
8048 Zurich
Tél. : 043 499 44 08
Fax : 043 499 44 44
Courriel : michel.ganouchi@monster.ch
<http://presse.monster.ch>

Special Note: Safe Harbor Statement Under the Private Securities Litigation Reform Act of 1995: Except for historical information contained herein, the statements made in this release constitute forward-looking statements within the meaning of Section 27A of the Securities Act of 1933 and Section 21E of the Securities Exchange Act of 1934. Such forward-looking statements involve certain risks and uncertainties, including statements regarding Monster Worldwide, Inc.'s strategic direction, prospects and future results. Certain factors, including factors outside of Monster Worldwide's control, may cause actual results to differ materially from those contained in the forward-looking statements, including economic and other conditions in the markets in which Monster Worldwide operates, risks associated with acquisitions, competition, seasonality and the other risks discussed in Monster Worldwide's Form 10-K and other filings made with the Securities and Exchange Commission, which discussions are incorporated in this release by reference.